

POUR FAIRE UN DON AU CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ARTHABASKA-ÉRABLE

Le Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable Inc. est un organisme à but non lucratif. La population peut contribuer à la prévention du suicide en faisant un don.

Organisation : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ci-joint ma contribution de : \_\_\_\_\_ \$

Date : \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

Envoyez le formulaire complété avec votre contribution à : CPSAE, C. 611, Victoriaville (Québec) G6P 6V7

« Le cumul des événements qui déclenche l'acte suicidaire résulte d'une cascade de déchirures souvent invisibles »

Parles-en...  
Ta VIE est importante !



Centre de  
prévention  
Suicide  
Arthabaska-Érable

Nous sommes là pour vous !

Lignes d'intervention

**MRC d'Arthabaska**  
819 751-2205

**MRC de l'Érable**  
819 362-8581

Partout au Québec

1 866 APPELLE  
(1 866 277-3553)

[www.cpsae.ca](http://www.cpsae.ca)

Pourquoi ?

- Vous qui souffrez et qui pensez au suicide.
- Vous qui êtes inquiet pour une personne de votre entourage.
- Vous qui êtes endeuillé par suicide.
- Vous qui avez besoin d'un soutien ou de nos services dans le cadre de votre travail.

Tous nos services sont gratuits et confidentiels.

Comment ?

- En vous permettant d'échanger avec un intervenant qualifié de ce que vous vivez, en toute confidentialité.
- En vous guidant vers d'autres solutions que celle du suicide.
- En vous orientant vers les ressources adéquates et adaptées à vos besoins.
- En vous offrant une gamme de services spécialisés.

Qui contacter pour les services ?

**MRC d'Arthabaska**  
819 751-2205

**MRC de l'Érable**  
819 362-8581

Nos services

INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE

- Intervenants qualifiés
- Disponible 24 heures/24, 7 jours/7
- Confidentiel
- Suivi adapté selon les besoins

SERVICES AUX PERSONNES ENDEUILLÉES PAR SUICIDE

- Suivi individuel
- Groupe de soutien
- Postvention en milieu familial, scolaire, en entreprise et autres organisations

SERVICES AUX PROCHES D'UNE PERSONNE AYANT FAIT UNE TENTATIVE DE SUICIDE

- Soutien téléphonique
- Suivi individuel

ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

- Rencontre de groupe
- Activité adaptée aux diverses organisations

FORMATIONS

Pour tous :

- Formation sentinelle (gratuite) a pour objectif de détecter et référer rapidement une personne en détresse. (durée : 7 heures)

Pour intervenants et professionnels :

- Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques. (durée : 3 jours)
- Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises. (durée : 3 heures)

Saviez-vous que...

- Chaque jour, 3 québécois s'enlèvent la vie par suicide et que 76 personnes font une tentative de suicide.
- En moyenne, chaque jour, 30 personnes sont endeuillées par suicide au Québec.
- Le suicide est un phénomène qui affecte tous les groupes d'âges et toutes les classes sociales.
- Le suicide est l'une des principales causes de décès prématuré au Québec.
- Le taux de mortalité par suicide est deux fois plus élevé que le taux de mortalité sur les routes.
- Le Québec a le taux de suicide le plus élevé des 10 provinces canadiennes.

Vous désirez vous impliquer ?

- En devenant bénévole.
- En faisant un don (coupon ci-joint ou en ligne au [www.cpsae.ca](http://www.cpsae.ca)).
- En vous impliquant sur divers comités.

Pour consultation seulement

Veuillez communiquer avec nous pour plus d'informations.